



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Baie-Comeau, le 6 juillet 2010 - Réunis en assemblée générale, le vendredi 2 juillet dernier, les membres du Syndicat des travailleurs de la Scierie Bercifor de Labrieville – CSN ont voté lors d'un scrutin secret à 97 % pour se donner un mandat de moyen de pression afin de ramener leur employeur à la table de négociation. Les moyens de pression se traduiront par le port de macarons réclamant une convention collective ainsi que par le refus d'effectuer le temps supplémentaire demandé par l'employeur.

Leur convention collective est échue depuis le 31 décembre 2009. Le cahier de demandes du syndicat a été présenté à l'employeur le 26 février 2010 ce qui a donné le coup d'envoi à la négociation. Après seulement deux séances de négociation, où plusieurs points importants ont été réglés, l'employeur refuse de planifier d'autres dates de rencontres en évoquant qu'il lui sera impossible de répondre aux demandes salariales des travailleurs. Le syndicat considère que c'est à la table de négociation que des ententes pourront être conclues et demande impérativement à l'employeur de s'y présenter le plus tôt possible. D'ailleurs, une demande sera sous peu envoyée au Ministère du travail afin qu'il nomme un médiateur conciliateur dans le dossier.

Depuis trois ans, les travailleurs de Produits forestiers Bercifor inc. ont dû faire plusieurs concessions monétaires, entre autres en renonçant à leurs augmentations de salaire des deux dernières années, afin d'aider l'entreprise à passer à travers de la crise forestière. Ils ont également subi plusieurs épisodes de mise à pied durant cette période. Les travailleurs ont largement fait leur part afin d'assurer la pérennité de la scierie et ils attendent un juste retour de la part de leur employeur.

Le Syndicat des travailleurs de la Scierie Bercifor de Labrieville – CSN est affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), à la Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt (CSN) et au Conseil central Côte-Nord (CSN).

-30-

Information : Robert Dufresne, conseiller syndical, 418-589-6353